

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RENOWAX

Date de révision: 07/09/16

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: RENOWAX
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Cire en émulsion
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: HYPROS SA
Pont-du-Centenaire 144
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 338 35 00 - Fax. 022 338 35 01
hypros@hypros.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: N° d'appel d'urgence Tox Info Suisse : 145
1. 5. Formule: 191412
1. 6. N° code du produit: P314456633

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH208 Contient du (de la) • Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
2. 4. Autres dangers: La préparation n'est pas classée comme dangereuse

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Émulsion stable de résines synthétiques
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: • Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [N° CE 220-239-6] (3:1)
- N° Id: 613-167-00-5 - N° CAS: 55965-84-9
- Conc. (% pds) : 0 < C < 1
- SGH (Système Général Harmonisé)
* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H301 - Tox. aiguë 3 - H311 - H331 * SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317 * SGH05 - Corrosion - Corr. cut. 1B - H314
* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410
- (Skin Corr. 1B; H314: C >= 0,6% - Skin Irrit. 2; H315: 0,06% <= C < 0,6% - Eye Irrit. 2; H319: 0,06% <= C < 0,60% - Skin Sens. 1; H317: C >= 0,0015%)
- Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: Non Concerné
4. 1. 3. Contact avec la peau: Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RENOWAX

Version: 3

Date de révision: 07/09/16

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

4. 1. 5. Ingestion:	En cas d'ingestion faire appel à un médecin si nécessaire
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
4. 2. 1. Inhalation:	Non Concerné
4. 2. 2. Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
4. 2. 4. Ingestion:	Possibilité d'irritation.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO ₂), eau, poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec Conserver à l'abri du gel
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à une température supérieure à 5 °C
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Ne pas mélanger à d'autres produits.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Utilisation professionnelle

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RENOWAX

Version: 3

Date de révision: 07/09/16

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

8. 2. 2. Protection des mains:

Le port de gants est recommandé: gants en PVC ou autre matière plastique

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

8. 2. 4. Protection des yeux:

S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:

liquide

9. 1. 2. Couleur:

blanc

9. 1. 3. Odeur:

caractéristique

9. 1. 4. PH:

9

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

9. 1. 6. Point d'éclair:

ne s'enflamme pas°C

9. 1. 7. Limites d'explosivité:

Non applicable.

9. 1. 8. Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):

env. 1 à 20°C

9. 1. 10. Viscosité:

Non concerné

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:

complètement miscible

9. 2. 2. Liposolubilité:

Non concerné

9. 2. 3. Solubilité aux solvants:

Non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 2. Stabilité chimique:

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:

Ne jamais mélanger avec d'autres produits.

10. 4. Conditions à éviter:

PAS de contact avec les surfaces chaudes.

10. 5. Matières incompatibles:

Ne pas mélanger avec: les acides

10. 6. Produits de décomposition dangereux:

Ne pas respirer les fumées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:

Le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé à une concentration qui exige leur prise en compte.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RENOWAX

Version: 3

Date de révision: 07/09/16

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

11. 2. Toxicité aiguë:
- 11. 2. 1. Inhalation: Non Concerné
 - 11. 2. 2. Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
 - 11. 2. 3. Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
 - 11. 2. 4. Ingestion: Non déterminé
11. 3. Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- 12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- 12. 2. Persistance et dégradabilité: Ne contient pas de substances connues pour être non-biodégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.
- 12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
- 12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
- 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
- 12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible
- 12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
- 13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
- 14. 2. Numéro ONU: sans
- 14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
- 14. 4. Voies maritimes (IMDG):
- 14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):
- 14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.
- 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: La préparation n'est pas classée comme dangereuse. Se référer aux rubriques 7 et 8.
- 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non déterminé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
- 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RENOWAX

Version: 3

Date de révision: 07/09/16

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H311 Toxique par contact cutané.
H331 Toxique par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H330 Mortel par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
16. 3. Avis ou remarques importantes:
- Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
- Composition suivant le règlement CEE 648/2004:
agents de surface non ioniques :<5%
conservateur, Méthylchloroisothiazolinone, méthylisothiazolinone
16. 4. Restrictions:
- Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:
16. 5. 1. Date de la première édition: 03/12/13
16. 5. 2. Date de la révision précédente: 05/08/15
16. 5. 3. Date de révision: 07/09/16
16. 5. 4. Version: 3
16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°: 2-16
16. 6. Réalisé par:

